

4 Économie

**Attractivité des investissements et facilitation des affaires à Nkok
L'administration des Douanes veut mieux contribuer**

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

L'attractivité de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok suppose aussi que quelques préalables soient réglés pour faciliter le travail des administrations présentes au sein du Guichet unique. Les services des Douanes y a fait des propositions.



Raymond Okongo, Directeur général des Douanes

TAXEE à tort ou à raison d'administration conservatrice, lente à insuffler les changements impulsés par les plus hautes autorités en matière d'amélioration du climat des affaires, la douane, par le truchement de l'actuelle direction générale des Douanes et des Droits indirects, tient à se départir de cette image. Les contributions et propositions de Raymond

Okongo, directeur général des Douanes et Droits indirects, lors de la rencontre entre le ministre de l'Économie, Régis Immongaut et les responsables des sociétés installées à Nkok, ont été jugées de ce point de vue salvatrices. Les opérateurs économiques y ont vu une volonté réelle de cette administration de faire bouger les pratiques, de sorte à contribuer à l'at-

tractivité des affaires au Gabon. Ainsi, dans l'optique de faciliter les démarches des investisseurs allant à Nkok, dès leur arrivée aux portes de Libreville, M. Okongo a annoncé la création, dans six mois au plus tard, d'un point d'informations dédié à ces investisseurs internationaux. "L'administration des Douanes accompagnera l'Agence nationale de pro-



Port sec de Nkok : clarifier le fonctionnement de cette aire

motion des investissements dans cette initiative, de sorte que tout investisseur qui arrive, a tout de suite accès aux informations réglementaires et pratiques relatives au dédouanement, aux importations et exportations des marchandises et aux mouvements de devises en République gabonaise", a-t-il précisé.

Toujours pour intensifier l'attractivité de Nkok, no-

tamment l'infrastructure dit Port Sec de ce pôle d'investissements de référence, le directeur général des Douanes a préconisé une séance de travail, dès la semaine prochaine, avec les gestionnaires de la Zerp afin de clarifier les missions dudit port. En effet, disposant de peu d'informations sur les missions de ce port sec, notamment le contenu, la provenance des conte-

neurs et de leurs destinations par exemple, la réticence des Douanes à délivrer des documents administratifs nécessaires à l'expédition à l'international desdits conteneurs était perçue comme une absence de coopération de leur part. "Plus vite vous nous édifiez sur le fonctionnement de ladite zone, plus vite nous vous accompagnerons sur les facilités opérationnelles du Port sec de Nkok", a-t-il dit aux responsables de la Zerp.

Enfin, l'administration des Douanes a proposé à la Zerp d'aménager un hangar, "c'est-à-dire un magasin sous douane pour toute la zone économique de Nkok qui a pour objet de recevoir les marchandises sous sujétion douanière et des saisies opérées par le service", car cette infrastructure fait défaut à Nkok.

Manganèse

Le Gabon vise la première place de producteur mondial en 2019

W.N.
Libreville/Gabon

FORT des excellents résultats enregistrés par la Compagnie minière de l'Ogooué en 2017 avec une production de 4 millions de tonnes, le Gabon vise la 1ère place de producteur mondial de manganèse en 2019.

Selon le ministère des Mines, la production de manganèse en 2016 était d'environ 3,5 millions de tonnes, alors qu'en 2017 elle a atteint les 5 millions de tonnes, soit une évolu-



Photo : Bandoma

Le Gabon, par le truchement de la Comilog et de deux autres entreprises du secteur...

tion d'un million de tonnes. Si cette progression dans la

production de manganèse est maintenue, il se pour-



Photo : DR, Guy Romuald Mabika

... vise la place de premier producteur mondial de manganèse en 2019, devant l'Afrique du Sud.

rait que le Gabon devienne le 1er producteur mondial

à court terme. « Pour l'année 2018, nous

envisageons d'atteindre 6 millions de tonnes de production de manganèse, en vue de faire du Gabon le premier producteur mondial à l'horizon 2019 », a indiqué le ministre des Mines Christian Magnagna. Notre pays compte officiellement trois sociétés exploitant les mines de manganèse à grande échelle. Il s'agit de la Comilog, de la Compagnie Industrielle et Commerciale des Mines de Huazhou (CICMHZ) et de la Nouvelle Gabon Mining. Ce sont ces entreprises qui ont produit les 5 millions de tonnes de l'année 2017.

Compétitivité

Le Gabon au 38e rang africain

W.N.
Libreville/Gabon

D'APRÈS le dernier classement Best Countries for Business 2018, le Gabon est le 38e pays africain et 130e mondial (sur 154 pays répertoriés) où il fait bon d'investir.

« Le Gabon jouit d'un revenu par habitant quatre fois supérieur à celui de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, mais en raison de l'inégalité élevée des revenus, une grande partie de la population reste pauvre », souligne le rapport. Selon le magazine Forbes, l'étude est réalisée sur la

base des examens et comparaisons des données compilées, issues de la Fondation du patrimoine; Forum économique mondial; Transparence Internationale; Maison de la liberté; Banque mondiale; Agence centrale de renseignements; Alliance des droits de propriété. Ces données permettent de

déterminer les meilleures économies pour les entreprises, en classant 153 pays sur 15 facteurs différents incluant les droits de propriété, l'innovation, les taxes, la technologie, la corruption, la liberté (personnelle, commerciale et monétaire), la bureaucratie et la protection des investisseurs.



Photo : Aristide Mousavou

Le Gabon occupe le 38e rang parmi les pays africains où il fait bon d'investir.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 10/01/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du	
Union Gabonaise de Banque	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	10/01/2018	5 517,60
	USD	1,1932	1USD =	549,746	1 USD	568,987		DOW JONES	10/01/2018
	CAD	1,4826	1CAD =	442,437	1 CAD	466,010	264,42		
	JPY	134,3100	1JPY =	4,884	100 JPY	507,867	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 10 Janvier 2018: 67,91		
	GBP	0,8827	1GBP =	743,126	1 GBP	775,719			
	CHF	1,1727	1CHF =	559,356	100 CHF	58 643,69			
	ZAR	14,7340	1ZAR =	44,520	100 ZAR	4 629,54			
	MAD	11,1829	1MAD =	58,657	1 MAD	61,00			
	CNY	7,7865	1CNY =	84,243	1CNY	86,77			
	KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58			

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 10/01/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>